

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE ORDINAIRE

Séance du 24 mars 2015

ETAIENT PRESENTS :

MEMBRES DE DROIT

M. Thierry GRECO, Proviseur
M. Maxime CHANLIAU, Directeur des Affaires Financières
Mme Silvia OÑA, Rectrice équatorienne

REPRESENTANTS ELUS DES PARENTS D'ELEVES

Mme Belen BALAREZO
Mme Mireille TABET
M. Felipe HEIMBURGER
Mme Patricia PALACIOS
Mme Carole PELLETIER

REPRESENTANTS DES ENSEIGNANTS

PS : Mme Ana Maria ULLOA & Véronique AYALA
MS : Mme Véronique QUILLVERE
GS : Mme Brigitte GALLE, Marie QUELLEC,
CP : M. Yann LANDRIN, Mme Julie GENTET
CE1 : Mme Samantha BARTHELEMY & Jeannette BARTUS
CE2 : M. Arnaud CHASSIER & Mme Cora LEBRUN
CM1 : Mme Irina ONA
Espagnol : Mme Rosana UBILLUS & Nadia FLOR

MEMBRES AVEC VOIX CONSULTATIVES

Mme Fatiha INZA, enseignante maîtresse-formatrice

MEMBRES EXCUSÉS :

M Fabien MOURY, COCAC près l'Ambassade de France

MEMBRES ABSENTS :

Parents d'élèves

Mme Katuska RUEDA
Mme Marianella VILLAROEL
Mme Alicia HIDALGO
Mme Janteh VEINTIMILLA
Mme Karina LARREA
Mme Pamela CEVALLOS
Mme Enrique ARBOLEDA
Mme Lorena FABARA

Enseignants

Mr MELON ouvre le conseil d'école :

1-Avis demandé sur le compte-rendu du conseil d'école précédent : approbation à l'unanimité.

2-Bilan du 1^{er} trimestre :

a-Mr MELON lit la conclusion du rapport de Mme RICCI, inspectrice, et en profite pour remercier les enseignants pour leur travail ainsi que l'administration qui donne aux personnels les moyens de bien travailler.

b-Bilan des projets réalisés :

Mr MELON cite les différentes classes transplantées qui ont déjà eu lieu et celles à venir.

Mme Irina ONA (CM1) souligne que les classes de découverte sont très enrichissantes pour les enfants mais précise qu'elles sont une énorme charge pour les enseignants.

Mme Jeannette BARTUS (CE1) insiste sur la prise de risque accrue lors de ces séjours.

Mr GRECO assure les enseignants de la couverture de l'établissement, tant dans l'enceinte de l'école que durant les sorties, étant donné que celles-ci, avec ou sans nuitée, nécessitent une autorisation officielle de l'administration.

Mr CHANLIAU souligne que la logistique est adaptée au contexte particulier de la classe de découverte, le taux d'encadrement est très satisfaisant en nombre et en compétence (surveillant de baignade, médecin...)

Une maman, Mme VALAREZO, témoigne du sérieux de l'organisation des classes de découverte et insiste sur le bénéfice constaté chez les enfants tant dans le vivre ensemble, l'autonomie que dans les connaissances acquises, avant, pendant et après les séjours.

Mr GRECO souligne la nécessité de faire connaître leur pays aux élèves par le prisme de l'école et insiste sur le « plus » pédagogique que constituent les classes de découverte.

Mr GRECO et Mr MELON précisent qu'une discussion doit être envisagée pour l'organisation des classes de découverte et plus précisément quant à leur fréquence dans la scolarité des élèves.

Si les séjours étaient prévus sur certains niveaux, par exemple tous les deux ans, les enseignants pourraient en connaissance de cause, se positionner sur les postes, selon leur souhait ou non d'organiser une classe découverte.

Pour les familles, le coût serait minimisé.

Mr CHANLIAU se montre favorable à ces nouvelles options en soulignant la grande difficulté d'organisation que constitue le pourvoi de personnel d'encadrement des classes de découverte.

Mr LANDRIN (CP) demande que cette discussion se fasse rapidement afin que les collègues émettent des vœux pour l'an prochain en pleine connaissance des éléments décidés en ce qui concerne les classes de découverte.

Une maman, Mme PELLETIER demande s'il sera possible d'organiser une sortie avec les CM2 dont le projet de classe de découverte aux Galapagos n'avait pas été approuvé.

Mr GRECO et Mr MELON précisent qu'une sortie est possible avec l'accord des enseignants et la présentation d'un projet.

Mr CHANLIAU demande qu'une charte sur les voyages (école collège lycée) soit signée. Ce sujet sera abordé lors du Conseil d'Etablissement du 25/03/2015.

Mr MELON fait le lien avec la rédaction du projet d'école (qui se fait actuellement) en proposant une annexe précisant l'organisation des classes de découverte pour les 3 ans à venir.

3-Formation des enseignants et axes de travail :

Mr MELON présente le dispositif de formation des enseignants :

Tout d'abord sur le calendrier, puis explique que cette année l'accent est mis sur les nouvelles technologies et les sciences dans le cadre du PRF (Plan Régional de Formation) mais aussi avec la présence en Equateur de deux jeunes scientifiques, faisant partie des « *Petits Débrouillards* ». Ceux-ci ont organisé des après-midis d'animation scientifique auprès des enseignants de tous les cycles de l'école.

Mr MELON précise que l'enseignement des sciences se base davantage sur la découverte et l'installation comme un rituel de la démarche scientifique d'expérimentation que sur l'acquisition de contenus qui seront, de toutes les façons, revus et approfondis au collège par des professeurs dont c'est l'unique matière d'enseignement.

Mr MELON présente **la semaine des sciences** qui aura lieu fin mai sur le thème de l'air.

Cela sera l'occasion pour les classes d'échanger des travaux, de se rencontrer, de faire des expositions.

Un **défi - sciences** va clore cette animation. Les classes devront présenter un objet pouvant voler, se déplacer, réutilisable plusieurs fois, réalisé avec des matériaux de récupération.

Mr MELON en profite pour solliciter les parents sur leur éventuelle connaissance d'une personne-ressource en aviation pouvant donner une information claire et compréhensible aux élèves sur le vol des « plus lourds que l'air »

Mr MELON aborde le deuxième axe de la formation des enseignants cette année, les nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication. Il va participer à un stage de direction sur ce sujet, deux collègues enseignants viennent de terminer un stage sur ce même thème.

Une vraie réflexion sur l'utilisation de ces nouvelles technologies (ex tablettes) va donc être menée et une organisation du travail menée avec ces outils sera présentée lors du prochain conseil d'école.

4- Inscriptions à l'école : importance du Français dans les familles

Mr MELON explique que les candidats sont nombreux pour entrer à l'école. (2 fois plus de demandes que de places, 110 places en PS cette année).

Il stipule qu'un projet familial autour du Français est nécessaire pour inscrire son enfant à la Condamine.

Un papa, Mr HUMBERGER confirme en insistant sur la nécessité pour le parent d'accompagner son enfant dans les devoirs à la maison, d'où l'obligation de connaître le Français.

A propos du Français oral, Mr MELON présente rapidement le protocole d'évaluation bilan du Français oral en GS et diagnostic de français oral au début de CM1 l'an prochain.

QUESTIONS DIVERSES :

-Le sujet d'une kermesse de fin d'année est abordé.

Mr MELON explique qu'une demande d'organisation de kermesse trop tardive a été repoussée.

Mr GRECO encourage cependant les enseignants à prévoir un événement pour clore la fin d'année scolaire des élèves.

Mr MELON soutient cet encouragement.

Une discussion sur une journée spéciale est entamée : Cela pourrait avoir lieu un samedi matin, le 27 juin.

Cette proposition demande à être confirmée après consultation des équipes.

-l'organisation d'une kermesse pour l'an prochain est envisagée.

-Mme Sylvia ONA rappelle que la fête des nationalités se tiendra samedi 28 mars et appelle les parents et enseignants à venir nombreux.

-Anglais à l'école : Une maman, Mme HUMBERGER, remarque que le niveau d'anglais au cycle 3 est très hétérogène et demande quel type de réponse on peut apporter à cet état de fait.

Mr MELON envisage pour le CM2 seulement, des dédoublements de groupes si l'hétérogénéité des apprenant le justifie..

Mr GRECO explique que l'enseignement de l'anglais au primaire est une « mise en bouche », le but étant de donner aux enfants le goût de parler Anglais. Les groupes de compétences sont mis en place à partir de la 6^{ème}.

-Expression des élèves : une maman, Mme VALAREZO propose pour la 2^{ème} fois qu'une action sur « l'expression des élèves » soit réalisée à l'école. Mr MELON devra faire une lecture du projet présenté, lequel sera, s'il est jugé valide, présenté au conseil d'établissement pour approbation. M. Greco n'est pas favorable à la mise en place d'une enquête sur le « bullying » qui peut avoir comme conséquence de faire penser que ce phénomène est généralisé dans l'Etablissement alors qu'il n'est que très ponctuel et traité au cas par cas par les enseignants et le service de psychologie.

Mr GRECO remarque que le conseil d'école se doit d'être un lieu d'échanges entre parents et enseignants et que chacun doit profiter de cet espace de paroles.